Communication aux États membres établissant la liste des nouvelles zones éligibles en faveur de la France à l'aide dans le cadre d'une initiative communautaire concernant la reconversion des industries de l'armement *(Konver)*

(97/C 294/03)

Comme prévu au paragraphe 7 des principes directeurs publiés au *Journal officiel des Communautés européennes* C 180 du 1er juillet 1994, page 20, la Commission des Communautés européennes a arrêté le 23 septembre, la liste visée ci-dessous des nouvelles zones éligibles en faveur de la France à l'aide dans le cadre d'une initiative communautaire concernant la reconversion des industries de l'armement.

Les références relatives aux zones éligibles au titre de l'objectif n° 2 se rapportent à la liste initiale des zones industrielles en déclin concernées par l'objectif n° 2 et à la liste modifiée des zones publiées aux Journaux officiels L 81 du 24 mars 1994 et L 193 du 3 août 1996.

Liste des nouvelles zones éligibles au titre de Konver

FRANCE

Régions NUTS III	Zones éligibles	
		Objectif n° 5 b)
Alpes-de-Haute-Provence	Cantons:	Noyers-sur-Jabron Banon Saint-Étienne-les-Orgues Peyruis Forcalquier Reillane Manosque
Drôme	Canton:	Sederon
Hautes-Alpes	Cantons:	Barcelonnette Lauzet-Ubaye
Vaucluse	Cantons:	Bonnieux Cadenet Pertuis Apt Sault Moirmoiron
Finistère	Cantons:	Châteaulin Briec Fouesnant Rosporden Concarneau Pont-Aven Quimper
	Communes:	Plogonnec Lejuch Guengat
	Hors Objectif	
Meurthe-et-Moselle	Bassin d'emploi:	Toul